

SCEANCE DU 25 MARS 2008

Le vingt cinq mars deux mille huit à vingt heure trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

ORDRE DU JOUR :

Remise en conformité de l'élection des adjoints, constitution des commissions communales et intercommunales, questions diverses.

Etaient présents : Danielle CANTIE, Véronique FAVRY, David FERNANDEZ, Jérôme FERNANDEZ, Marie-Sabine FOREST MUR, Stephen HAYTER, Sandrine MATEO, Etienne MERVOYER, Philippe NEUVILLE, Muriel PIQUES, Véronique SAUZEDE, Lise SIMON, Roland SIRE.

Procuration de Marc FLANDIN à Marie-Sabine FOREST MUR.

I- Election des adjoints :

Au lendemain du Conseil Municipal du 14 mars 2008, le Maire indique avoir commis une erreur dans la détermination du volume des adjoints, la loi ne permettant que la seule présence de 4 adjoints au lieu de 5.

Contact a été aussitôt pris avec la Sous-Préfecture qui a bien constaté l'erreur et qui a indiqué la marche à suivre pour remettre l'élection des adjoints en conformité avec la loi.

Monsieur le maire demande donc au conseil de procéder à l'élection de quatre maires adjoints.

Premier maire adjoint : finances, budget.

Monsieur le Maire propose la candidature de Marie-Sabine FOREST MUR et demande si d'autre membre du Conseil se portent candidats. Personne. Il est procédé au vote à bulletin secret. 15 voix : Marie-Sabine FOREST MUR élue à l'unanimité.

Deuxième maire adjoint : travaux communaux – embellissement et sauvegarde du patrimoine.

Monsieur le Maire propose la candidature de Stephen HAYTER et demande si d'autre membre du conseil se portent candidats. Personne. Il est procédé au vote à bulletin secret. 15 voix : Stephen HAYTER élue à l'unanimité.

Troisième maire adjoint : travaux avec les entreprises extérieures – Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire propose la candidature de Philippe NEUVILLE et demande si d'autre membre du conseil se portent candidats. Personne. Il est procédé au vote à bulletin secret. 15 voix : de Philippe NEUVILLE élue à l'unanimité.

Quatrième maire adjoint : action sociale-culture

Monsieur le Maire propose la candidature de Danielle CANTIE et demande si d'autre membre du conseil se portent candidats. Personne. Il est procédé au vote à bulletin secret. 15 voix : Danielle CANTIE élue à l'unanimité.

Après avoir remercié le conseil et félicité une fois de plus les nouveaux élus, le Maire a indiqué qu'il délivrait une délégation à Monsieur Roland SIRE, Conseiller Municipal, afin que son rôle soit reconnu et conforté dans la mission de chargé de l'administration générale et du développement durable ainsi que dans sa tâche d'adjoint, au 2^{ème} adjoint Steve HAYTER, dans le cadre du suivi des travaux communaux.

II- Mise en place des commissions communales et intercommunales :

2.1 Commissions communales : en entente entre les membres du Conseil Municipal et après avoir défini les charges qui incombent aux membres des commissions, celles-ci ont été constituées à l'unanimité du Conseil Municipal de la manière ci-après :

Finances locales : G.SIMON- S.FOREST MUR- E.MERVOYER- S.HAYTER- S. MATEO - V.SAUZEDE.

Travaux entreprise (réseaux voirie, urbanisme) : G.SIMON-P.NEUVILLE - S.HAYTER - S.FOREST MUR-S.MATEO- M.FLANDIN.

Travaux communaux (exploitation, maintenance, entretien, gestion, branchements eau): G.SIMON P.NEUVILLE S.HAYTER R.SIRE E.MERVOYER J.FERNANDEZ S.MATEO.

Vie associative : L.SIMON- V.FAVRY -D.CANTIE -M.PIQUES- V.SAUZEDE - J.FERNANDEZ.

Communication : S.FOREST MUR- V.SAUZEDE- M.FLANDIN- R.SIRE.

Environnement - Tourisme : L.SIMON- D.FERNANDEZ- V.FAVRY- D.CANTIE - J.FERNANDEZ- P.NEUVILLE.

Relation enseignants parents d'élèves : M.PIQUES- L.SIMON -M.FLANDIN

P.L.U : G.SIMON- D.CANTIE- E.MERVOYER -S.FOREST MUR- P.NEUVILLE - D.FERNANDEZ -M.FLANDIN.

Personnel : G.SIMON- S.HAYTER -S.FOREST MUR- D.CANTIE- P.NEUVILLE- R.SIRE.

CCAS : D.CANTIE- V.SAUZEDE- M.PIQUES- V.FAVRY- L.SIMON- J.FERNANDEZ.

2.2 Commissions intercommunales

S.I.V.O.M. : 3 titulaires élus : G.SIMON- P.NEUVILLE- S.HAYTER

S.I.V.U. télévision : 2 titulaires élus : R.SIRE -J.FERNANDEZ

S.I.V.U. forestier : 2 titulaires élus : G.SIMON -D.FERNANDEZ

2 suppléants élus : E.MERVOYER- D.CANTIE

/ SYNDIC.INTERCOMMUNAL, gestion collège Couiza : 2 titulaires élus : V.FAVRY- V.SAUZEDE

/ COMMUNAUTE DES COMMUNES : 2 titulaires élus : G.SIMON -D.CANTIE
2 suppléants élus : S.HAYTER-R.SIRE

/ MAISON DE RETRAITE, S.I.V.U. et CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2 titulaires élus
J. FERNANDEZ -D.CANTIE

2 suppléants élus : L. SIMON – V. SAUZEDE

/ S.M.A.R. 1 titulaire élu : D.FERNANDEZ

1 suppléant élu : E.MERVOYER

/ S.I.E (Syndicat Intercommunal d'Electrification) : 2 membres élus P.NEUVILLE- G.SIMON

III- Questions diverses :

1- Conseil d'école :

Monsieur le Maire, invité, a assisté au conseil d'école. Deux maîtres se sont portés volontaires à titre expérimental, concernant un stage de remise à niveau Math-Français, durant les vacances scolaires, pour une durée de 15 heures, décomposées comme suit : 3 heures sur 5 jours pour un effectif de 6 élèves par maître.

Plusieurs sorties sont prévues : relais cycliste, sortie VTT à NEBIAS, carnaval autour du Fort pour les tout-petits le 28 mars à 10 heures (sécurité assurée par les maîtres), concours de flag. Sortie aquarium de CANET pour la maternelle : problème pour le financement du transport. Monsieur le Maire propose que la Mairie prenne en charge le reste dû.

Les foulées campenoises sont prévues le 04 avril 2008 – modification du parcours, la course sera effectuée sur un temps donné.

Les maîtres demandent que le terrain situé derrière le foyer soit tondu pour les foulées campenoises.

Les maîtres indiquent que les W.C. sont obsolètes et le changement du robinet situé au Stade. Ils demandent que soit changé un chéneau défectueux situé à l'angle de la cantine, qu'un cendrier soit placé à l'extérieur de l'école pour les mamans, et de rajouter du gravier au bac des maternelles.

Après délibération, Monsieur le Maire donne son accord pour le rajout de gravier et le placement du cendrier.

Les enseignants prennent partie pour le projet de la nouvelle école et tiennent à la disposition de Monsieur le Maire et son Conseil, le cahier des charges de l'éducation nationale en leur possession.

2- Taux des quatre taxes directes locales

Madame Sabine FOREST MUR indique d'une part que la commune aura une perte de 11.000 euros sur l'assiette de la taxe professionnelle, suite au départ de l'Entreprise JORDAN à QUILLAN, et indique qu'une augmentation des assiettes d'imposition de 3 % est effective par les services fiscaux de l'Etat.

Madame Sabine FOREST MUR propose une augmentation de la Taxe d'Habitation qui est la plus basse du canton, et de la passer de 7.98 % à 8.47 %.

Elle précise que la commune en 2008 aura une perte de 4984 Euros sur les diverses taxes, l'augmentation de la taxe d'habitation permettra de compenser une partie de cette perte à hauteur de 3210 Euros, ramenant ainsi le déficit de fiscalité de 2%.

Monsieur le Maire propose que ce point soit débattu par la commission des finances, dont l'avis sera rendu au prochain Conseil Municipal.

Monsieur Philippe NEUVILLE et Monsieur David FERNANDEZ estiment qu'une étude sur la possibilité d'accueillir de nouvelles entreprises sur la commune soit entreprise dans le cadre du prochain PLU.

Monsieur le Maire estime qu'il est préférable de décider d'une petite augmentation annuelle de la taxe d'habitation seulement, à la place d'une augmentation plus importante plus tard. Monsieur Jérôme FERNANDEZ et Madame Muriel PIQUES émettent une réserve quant à une augmentation dès la première année, au motif de vouloir ne pas marquer l'esprit des Campenois dès la première année de la mandature.

3- Monsieur le Maire indique qu'il s'est rendu à Campagne les Bains, avec Monsieur Steve HAYTER, et le responsable technique du SIVOM, afin de visualiser les travaux à effectuer sur la chaussée : 45 mètres de chaussée sont à reprendre, avec pose d'une rambarde. Ce chantier est une priorité, car la sécurité de la circulation routière n'est pas correctement assurée.

Un devis a été demandé au SIVOM.

4- Monsieur le Maire indique que Monsieur MIMOUNI, Délégué du Conseil Général pour l'eau, a effectué une visite de l'ensemble du domaine de distribution d'eau du village, avec Monsieur Steve HAYTER et Monsieur Roland SIRE.

Des raisons plus ou moins avérées existent, elles vont être très rapidement évaluées.

Constat de la visite : perte de rendement sur l'eau d'environ 55 % (60000 m3 pompés pour 35000 m3 facturés).

5- Monsieur le Maire a reçu la visite de Monsieur PETAVY président du SIVOM, qui a demandé que la commune fournisse 30 m3 d'eau pour remettre en herbe l'ancienne décharge située sur la commune de SAINT FERRIOL.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

6- Monsieur le Maire fait part de la visite de Monsieur ALBIGES, d'AXA, Assureur de la commune.

L'ensemble des contrats sera renégociés avant la date de tacite reconduction.

7- Monsieur le Maire précise qu'il a rendez-vous avec l'ONF, en compagnie de Monsieur David FERNANDEZ, pour le départ des travaux de nettoyage des berges de l'Aude. Ces travaux prendront 15 jours, pour 650 mètres de berges. Ils débuteront le 26 mars 2008.

8- Monsieur le Maire indique qu'il se rendra le 26 mars 2008, en compagnie de Monsieur David FERNANDEZ, auprès de Monsieur GALY, Maire de LAPRADELLE, pour obtenir des informations concernant les coussins berlinois.

9- Monsieur le Maire indique que Monsieur RAYNAUD, Président du Conseil Général, demande la priorisation des subventions demandées par le Conseil précédent.

Monsieur le Maire explique et justifie les priorités suivantes :

- Ecole : coût 493.770 € H.T., en première priorité,
- Parking : coût 72.641,26 € H.T., en deuxième priorité,
- Bornes incendie (3) : coût 9.910,62 € H.T., en troisième priorité,
- Rénovation éclairage public : coût 29.998,08 € H.T., en quatrième priorité,
- Maison Péchou (demande subvention de 16.155,00 € H.T.), est annulée.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Dans cet esprit, Monsieur le Maire précise qu'il prendra rendez-vous avec Madame Annie CORTES, Conseillère Générale du canton, pour lui présenter notamment le projet de réfection de l'école.

10- Monsieur Philippe NEUVILLE fait un point sur le PLU.

Madame Marie Sabine FOREST MUR indique qu'une réunion avec Mr DELBOS, responsable du PLU, est prévue pour le 28 avril 2008, à 14 heures.

Monsieur Philippe NEUVILLE demande que le Conseil se réunisse avant cette réunion, afin de définir les priorités de la commune.

Monsieur Philippe NEUVILLE indique qu'il a eu un rendez-vous avec l'Entreprise en charge des travaux de clôture de la station de pompage. Ces derniers commenceront dans 15 jours. Ils sont subventionnés à hauteur de 80 %. Le portail et portillon seront placés ultérieurement, en attente de la finition des travaux sur les conduits.

11- Monsieur David FERNANDEZ, demande une réunion avec les employés communaux, afin de faire connaissance.

Monsieur le Maire propose une réunion le Mercredi 02 avril 2008 à 18 heures, autour d'un pot de l'amitié, offert par Madame Danièle CANTIE, et lui-même.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

12- Monsieur David FERNANDEZ, demande que soit organisé une réception pour féliciter les conseillers municipaux qui ont effectués plusieurs mandats.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

13- Monsieur Steve HAYTER demande qu'une médaille de prestige de la ville soit créée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et le charge de faire des propositions.

14- Monsieur le Maire propose que le 14 juillet soit fêté, au même titre que le 8 mai et le 11 novembre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

15- Madame Sabine FOREST MUR demande qui est chargé du nettoyage du foyer municipal. Monsieur le Maire lui répond que le nettoyage est en principe à la charge de chaque utilisateur, cependant, un grand nettoyage de printemps sera programmé prochainement.

16- Madame Marie Sabine FOREST MUR fait part de la doléance de Monsieur Manuel MARTINEZ : concernant le stationnement des voitures des employés de l'Entreprise JORDAN, sur la place de Campagne les Bains, qui gênent la circulation. Monsieur le Maire indique qu'un courrier sera prochainement adressé à l'entreprise pour l'inviter à sensibiliser son personnel.

17- Madame Danielle CANTIE indique qu'elle a eu deux sollicitations concernant le portage des repas. Elle va s'engager dans le recensement des personnes âgées et handicapées, susceptibles d'être intéressées. Monsieur Jérôme FERNANDEZ, demande qu'au préalable, un rendez-vous soit pris avec la responsable du portage des repas, du CCAS de QUILLAN, afin de connaître leurs possibilités en la matière. Madame Danielle CANTIE indique que le fonctionnement de la Bibliothèque ne donne pas satisfaction, tant au niveau des horaires que de l'agencement des locaux (accessibilité aux handicapés), et de la disparition de certains ouvrages. Les nouvelles dispositions envisagées seront présentées au prochain conseil municipal.

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h45.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left side, there are approximately seven signatures, some of which are partially obscured or overlapping. On the right side, there is a single, distinct signature that appears to be a stylized scribble or a specific name, positioned under the 'Le Maire' label.